
PANAMA – Réunion conjointe GAC et ALAC
Mercredi 27 juin 2018 – 11h30 à 12h30 EST
ICANN62 | Panama City, Panama

MANAL ISMAIL : Merci d’être revenus à vos places. Nous allons commencer dès maintenant parce que nous avons un retard de 10 minutes. Excusez-moi, donc.

En premier lieu, je veux souhaiter la bienvenue à John, Alan, Maureen, Tijani et tous les autres collègues de l’ALAC. Et je veux les remercier du temps qu’ils nous accordent pour avoir cette réunion avec le GAC. Nous avons un ordre du jour qui est vraiment long. Si vous êtes d’accord, nous allons aborder immédiatement notre ordre du jour. Excusez-nous, donc, du retard pour le début de cette séance.

Vous pouvez voir sur l’écran notre ordre du jour. Pour les nouveaux représentants du GAC, nous vous demandons de faire une petite introduction de ce que fait l’ALAC.

ALAN GREENBERG : Je vais demander à Yrjö s’il pourrait bien vouloir répondre à cette question.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

YRJÖ LÄNSIPURO :

Merci Alan. Pourriez-vous s'il vous plaît projeter les diapositives sur l'écran ? Merci, donc.

Qu'est-ce que l'At-Large ? Je vous remercie de l'occasion qui m'est accordée de pouvoir vous expliquer très brièvement ce que signifie At-Large et la différence qu'il existe entre At-Large et ALAC ou à vrai dire comment le comité consultatif d'At-Large, c'est-à-dire ALAC, fait partie d'At-Large. Prochaine diapositive.

Donc la communauté At-Large. Au sein de l'ICANN, cette communauté At-Large agit dans l'intérêt des utilisateurs de l'internet et travaille pour assurer que l'internet réponde à l'intérêt public mondial du point de vue des utilisateurs. Les utilisateurs de l'internet sont pour nous ici le moins important et opérationnel pour ainsi dire. Les utilisateurs de l'internet, il y en a 4 milliards. Nous ne prétendons pas être les représentants de cet ensemble, ce serait difficile, bien sûr, mais nous essayons de comprendre et d'exprimer leurs besoins et de défendre leurs intérêts. Nous les appelons utilisateurs finaux, vous les appelez citoyens mais en fait, c'est les mêmes personnes dont on parle là. Et c'est le territoire sur lequel nous pouvons envisager une collaboration.

Maintenant, la prochaine diapositive. At-Large est une organisation du type ascendant. Vous trouvez à la base ce que l'on appelle les structures At-Large. Il y en a plus de 200 en plus

des membres indépendants, donc une centaine, et le nombre continue de s'accroître. Il y a ensuite les organisations régionales d'At-Large et au sommet, nous avons le comité consultatif, à savoir l'ALAC.

Maintenant, vous avez ici cinq acronymes supplémentaires. C'est les organisations régionales At-Large ou RALO qui répliquent la manière dont l'ICANN divise son propre travail, sa propre action. Il y a 2 228 structures At-Large dans plus de 100 pays. Et ces diapositives montrent que c'est une organisation où nous avons les pieds sur terre. Les ALS, c'est-à-dire les structures At-Large, pour la plupart des cas il s'agit d'organisations préexistantes concernées par le travail qu'elles font ou qu'elles doivent faire pour les utilisateurs internet. Et comme elles sont affiliées à notre organisation, elles ont aussi des intérêts communs à l'ICANN qui sont compris dans la portée de l'activité de l'ICANN.

Dans les cinq prochaines diapositives que vous allez voir, nous pouvons voir justement que les ALS sont assez différentes, enfin ont beaucoup de différences entre elles. Mais il y a un point commun entre elles, à savoir elles s'intéressent à des sujets qui concernent l'activité de l'ICANN. Le comité consultatif At-Large, à savoir l'ALAC est formé par deux membres de chacune des organisations régionales ainsi que cinq membres choisis élus par le comité de nomination.

Ce texte des statuts constitutifs est le fondement de notre existence. Le comité consultatif At-Large est l'espace primaire d'organisation des utilisateurs individuels de l'internet. Le rôle de l'ALAC doit considérer d'analyser et de donner son avis sur les activités de l'ICANN pour tout ce qui concerne les intérêts des utilisateurs individuels de l'ICANN. Ceci inclut les politiques élaborées par les SO de l'ICANN ainsi que bon nombre d'autres questions sur lesquelles il faut faire des commentaires et présenter un avis de la part de la communauté. L'ALAC joue un rôle important dans les mécanismes de responsabilité de l'ICANN, coordonne aussi les activités de sensibilisation externes de l'ICANN pour les utilisateurs individuels de l'internet.

Pour ce faire, nous participons à différentes activités. Nous participons aux PDP, nous participons au groupe de travail intercommunautaire, nous participons aux équipes de révision et nous présentons le point de vue des utilisateurs finaux. Nous répondons à des commentaires publics lorsque nous voyons qu'il y a un effet de certaines actions sur les utilisateurs. Bien sûr, nous interagissons et nous avons des échanges avec d'autres parties de l'ICANN comme nous le faisons maintenant. Et nous faisons participer toute cette communauté distribuée.

Comme je l'avais dit, j'ai dit qu'il y avait 2228 organisations qui se font l'écho où nous voyons tous l'effet des avis que nous

présentons. Merci. Je crois qu'Alan est maintenant en mesure de répondre à vos questions.

ALAN GREENBERG :

Je voudrais commencer par une affirmation, pas par une question. Imaginez que nous pouvions faire participer ces personnes dans le monde et qu'elles entendaient le mot ICANN. C'est très difficile pour chaque membre du GAC ou pour les organisations avec lesquelles ils travaillent de savoir ce que font ces personnes et que ces personnes prennent le temps de leur quotidien. Imaginez ce que cela peut être pour des gens qui ne sont pas des employés et qui ne sont pas rémunérés pour ce faire. C'est un vrai défi et nous espérons toujours améliorer notre travail. Nous apprenons constamment.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup Yrjö et Alan. Pour les collègues qui viennent d'arriver dans le GAC, Yrjö est l'agent de liaison. Donc c'est avec lui que vous pouvez prendre contact. Il a fait beaucoup de choses pour déterminer notre ordre du jour d'aujourd'hui. Alan, vous êtes dans un comité consultatif comme c'est le cas du GAC. Normalement, nous émettons un communiqué à la fin de chaque réunion. Comment peut-on comparer le processus d'avis que vous effectuez au sein de l'ALAC ? À la fin de chaque réunion,

vous présentez votre avis. Est-ce que vous le faites pendant la période intersession ? Comment formulez-vous votre avis ?

ALAN GREENBERG :

Excusez-moi, je regrette d'avoir à dire que nous ne sommes pas aussi bien organisés que vous. Au cours des années, nous avons adopté cette position, à savoir notre avis, si nous en donnons un mais beaucoup plus solide si nous participons au processus. Donc une bonne partie de notre travail consiste à participer au PDP ou dans d'autres groupes de l'ICANN tel que la ccNSO et nous essayons d'avoir une influence aussi intéressante ou aussi positive que possible. S'il y a des commentaires publics et il y a des effets sur les utilisateurs, nous essayons de donner notre point de vue, d'influencer sur le processus de la sorte. Il semblerait que nous puissions avoir une position plus ferme pour donner notre avis au Conseil d'Administration, ce qui serait l'opposé de ce que nous ferions si nous travaillons comme une organisation de soutien. Nous avons essayé de le faire et c'est quelque chose que le GAC fait de manière active en ce moment.

Donc nous ne présentons pas notre avis au Conseil d'Administration de manière aussi fréquente. Nous le faisons peut-être deux fois par an. Mais ce n'est pas nécessairement en même temps que les réunions de l'ICANN même si bien des fois, ce qui fait l'objet des discussions dans les réunions de l'ICANN

fait l'objet d'un avis qui est émis en même temps que la réunion ou peut-être plus tard. Mais si vous consultez tous les registres, vous allez voir que nous ne présentons pas trop souvent notre avis. J'espère de toute façon que nous sommes efficaces dans notre travail et je prends cela comme une responsabilité personnelle.

Je suis sur le point de quitter mon poste en tant que président de l'ALAC. Ma position est la suivante. Si nous n'avons pas besoin de présenter notre avis, c'est que nous sommes sur la bonne voie. Si nous sommes obligés de présenter un avis, c'est que nous n'avons pas pu aider l'organisation à prendre la bonne voie. J'ai été dans des situations où il a fallu que j'exerce une pression pour aborder certains points de discussions. Mais le Conseil d'Administration a répondu ces derniers temps à chacun de avis que nous avons présentés.

MANAL ISMAIL : La Portugal maintenant et puis l'Inde.

PORTUGAL : Merci beaucoup. Je dois dire et j'aime beaucoup ces réunions avec l'ALAC, mais la discussion est difficile si les thèmes sont tellement nombreux pendant ces réunions. Je voudrais donc proposer que nous ayons des groupes de travail différents par

rapport à différents sujets en plus de ceux qui existent jusqu'ici, mais dans de petits groupes, des groupes réduits. Parce que ce serait peut-être beaucoup plus facile d'échanger les points de vue. Ce serait très intéressant de voir quel est le potentiel des connexions existantes. Je crois que ce serait une bonne voie à suivre. Cette réunion plénière ne représente pas un dialogue concret à vrai dire.

ALAN GREENBERG : Mon dernier commentaire est que nous avons ceci pendant la dernière décennie à de très peu nombreuses reprises et je voudrais bien répondre à cela.

MANAL ISMAIL : Maintenant, il y a l'Inde.

INDE : Merci madame la Présidente. Alan, la révision la plus récente de l'ALAC a suscité une certaine controverse dans la communauté de l'ICANN d'après ce que je crois. D'après ce que je comprends, les leaders n'ont pas accepté plusieurs recommandations. Je voudrais avoir un commentaire à cet égard.

MANAL ISMAIL : Je crois que ce point fait partie de notre ordre du jour mais peut-être plus tard. Nous pourrions peut-être l'aborder maintenant ?

ALAN GREENBERG : Cette révision a représenté un effort, un processus où il y a eu beaucoup de tension. Cela a duré trois ans et demi. Nous en sommes à l'étape de la mise en œuvre des recommandations. Le Conseil d'Administration vient d'adopter les propositions que nous avons faites pour notre travail et nous allons commencer la mise en œuvre. Je ne vais pas rentrer dans le détail même si je voudrais bien le faire parce que cela prendrait trop longtemps.

Les recommandations dans la révision, d'après ce que nous croyons, ces recommandations ont identifié des questions qui étaient vraiment importantes. Bon nombre de ces questions ont été communiquées au Conseil par avance parce que nous étions conscients des problèmes qui existaient. Mais il y a eu d'autres recommandations qui n'étaient pas pratiques, qui ne pouvaient pas être mises en œuvre. L'un des exemples, c'était qu'il fallait utiliser les fonds des enchères pour financer l'ALAC.

Nous avons décidé il y a longtemps que nous n'allions pas nous servir de ces fonds-là à des fins opérationnelles. Nous, comme un bon nombre d'autres organisations ou personnes, nous avons des difficultés à pousser les gens à travailler dans leur

caractère de volontaires. Alors chacun, chaque personne a dû diviser ces recommandations par deux et multiplier le travail.

Pour être sincère, si nous avons à travailler de la sorte pour toujours, l'At-Large serait complètement détruit. Nous travaillons sérieusement sur des thèmes qui méritent d'être abordés et sur lesquels il faut faire des efforts mais qui fonctionnent d'une manière différente de ce que les réviseurs ont recommandé. Ce qui est bon, c'est que nous avons déjà dépassé cette étape, nous avons un plan et nous sommes sur le point de le mettre en œuvre. Je vous remercie de votre question.

MANAL ISMAIL :

Merci Alan. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? L'Iran. Je vous demande de m'excuser.

IRAN :

Merci. Je n'ai pas de suggestion mais je veux féliciter très sérieusement l'ALAC parce que vous avez participé de manière très efficace dans toutes les activités de l'ICANN. Je vous ai vu au CCWG et dans d'autres groupes. Vous avez une tâche gigantesque. Vous représentez ceux qui ne peuvent pas être représentés. Vous êtes la voix de ceux qui n'ont pas de voix mais vous avez quelque chose à dire et il faut vous entendre. Votre travail est vraiment précieux. Continuez de la sorte. Il y a Tijani

dans la CCWG, il y a Leon, John et d'autres qui représentent vraiment les intérêts des individus et ils le font vraiment d'une manière très judicieuse.

Vous avez en plus des rapports vraiment très positifs, très constructifs avec les autres SO et les autres AC. Cela me fait toujours plaisir de voir comment l'ALAC agit avec les autres organisations. Vous participez et vous nous écoutez aussi. C'est un vrai plaisir, donc, de continuer à travailler en collaboration. Et cela nous fait plaisir de savoir que vous avez ces recommandations et ce plan. Vous êtes plus fortunés que nous parce que vous avez un membre dans le Conseil d'Administration, ce que nous n'avons pas.

ALAN GREENBERG :

Non, vous n'avez pas de membre au Conseil d'Administration mais vous avez quelqu'un qui a un poste là et c'est quelqu'un de très efficace. Au nom de tous mes collègues, je vous remercie de vos paroles. J'apprécie la coopération qui est établie avec le GAC. Cela nous aide à travailler de la sorte aussi.

MANAL ISMAIL :

Merci au représentant de l'Iran et à Alan. Est-ce que quelqu'un d'autre voudrait prendre la parole ?

ALAN GREENBERG : Un thème pas très important en ce moment, le RGPD, ce n'est pas important cela, pour personne. Bien sûr, je plaisante. Je ne crois pas que l'on ait besoin de revoir ou de réviser la situation actuelle.

L'objectif de cette semaine concerne la procédure accélérée d'élaboration de politique de la GNSO, comment cela va se dérouler, comment nous allons y participer. Je sais que le GAC et l'ALAC ont exprimé leur intérêt à participer dans ce processus. En même temps, nous n'avons pas trop de personnes qui soient disposées à consacrer entre 30 et 40 heures hebdomadairement pour pouvoir participer de manière pleine à ce processus. Donc attention à ce que l'on demande, au souhait que l'on exprime parce qu'ils peuvent se transformer en une réalité. Il n'y a aucune possibilité de parvenir aux objectifs. Mais de toute façon, nous sommes engagés, nous avons donné notre engagement pour donner dans ce EPDP et nous espérons avoir un place dans ce processus une fois que la GNSO aussi fini ce travail.

Il y a aussi la question du modèle d'accréditation qui doit être incluse. C'est quelque chose de difficile, non seulement pour le modèle en soi mais aussi pour l'obtention des documents d'accréditation. Ce sera une vraie difficulté pour tous les groupes et je ne pense pas que nous ayons les réponses à ces questions pour le moment. J'espère que nous pourrons avancer

ensemble. Il faut donc deviner un petit peu ce que l'avenir sera et espérer que tout cela sera bon.

MANAL ISMAIL :

Merci Alan. Comme vous l'avez dit, le GAC a un fort intérêt à participer à la procédure accélérée d'élaboration de politique. Étant donnée la charge de travail mentionnée, nous demandons justement à avoir plus d'une personne qui s'en occupe parce que nous ne pensons pas qu'une seule personne puisse s'occuper de faire tout ce travail.

Il y a aussi ce modèle d'accès unifié qui est crucial pour le GAC aussi. Il y a là un rôle qui a été proposé pour que le GAC travaille là-dessus. Il y a beaucoup de choses à faire et très peu de temps ; c'est un vrai défi à relever.

IRAN :

Alan, si vous me le permettez, j'ai une question à vous poser. Croyez-vous que ce modèle d'accès fiable, unifié et obligatoire doit être élaboré dans le EPDP ou en dehors du EPDP ?

ALAN GREENBERG :

Je ne parle au nom de personne. Nous n'avons pas parlé de cela en tant que groupe. Dans mon opinion personnelle, je pense que cela devrait faire partie de la procédure accélérée d'élaboration

des politiques mais avec des délais vraiment prioritaires. Il y a une partie critique qui consiste au remplacement de la spécification temporaire. Dans cette spécification, on recommande de réfléchir par rapport à l'accès. Mais la partie de la spécification qui doit être remplacée pour le 25 mai de l'année prochaine ne rentre pas dans le détail. Je pense que cela devrait être inclus dans la procédure accélérée d'élaboration de politique, qui devrait avoir deux étapes et deux rapports. Autrement, cela nous prendra des siècles. Et je voudrais que ce EPDP commence et que nous ayons après un autre EPDP. Mais c'est une opinion personnelle. Je n'en ai pas parlé à d'autres personnes. Si un membre d'un autre groupe a une opinion différente, il devrait l'exprimer.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup. Vous avez raison, Alan. Le fait de savoir que le modèle d'accès unifié ne sera pas la fin ultime parce que nous avons besoin de modèle d'accréditation basé sur ce modèle d'accès unifié, je pense que nous devons avoir dans les plus brefs délais ceci ainsi que le nouveau EPDP.

ALAN GREENBERG :

Nous avons déjà dépassé la première moitié de la séance et nous n'avons abordé que le thème numéro 2. Je crois que nous

devrions aborder le prochain thème, à moins qu'il y ait d'autres opinions.

Le prochain sujet est relativement rapide. C'est les noms géographiques et la piste de travail numéro 5. C'est facile à dire quelle est notre position parce que nous n'avons pas une en ce moment. Il y a toute une série de positions au sein du groupe dont certaines sont vraiment solides. Il y a d'autres personnes du groupe qui ne s'intéressent pas trop à ce résultat mais nous ne voulons pas voir de vainqueurs et des vaincus. Nous voulons plutôt parvenir à une situation d'équilibre. Il y a certaines personnes du groupe qui veulent qu'il y ait une réponse et pas une autre. Donc dans les mois à venir, il va falloir discuter de ce sujet et essayer de trouver une position unifiée de l'ALAC.

MANAL ISMAIL :

Je crois qu'on est plus ou moins dans la même situation. Nous avons essayé de compiler les différentes opinions au sein du GAC et nous avons transmis ces opinions à la piste de travail numéro 5 pour encourager la participation du GAC, comme vous pouvez l'imaginer. Y compris au sein du GAC, on n'a pas une position unique et nous essayons de transmettre le plus grand nombre d'informations possibles au groupe de travail.

Y a-t-il des commentaires spécifiques de la part des collègues qui ont travaillé activement à cette piste de travail numéro 5 ? Je

vois quelqu'un au fond de la salle qui demande la parole. Merci de bien vouloir vous identifier. S'il vous plaît.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Je suis participant d'At-Large, [inintelligible]. Je voudrais revenir sur le commentaire d'Alan par rapport aux avis de l'ALAC. Et je pense que c'est important qu'il ait parlé de cela parce que l'avis envoyé au Conseil d'Administration permet de trouver un équilibre dans ce processus multipartite de l'ICANN. L'ALAC n'est pas suffisamment fort pour pouvoir faire un avis mais le GAC peut transmettre des avis en fonction de l'intérêt public. C'est dans l'intérêt du GAC et du processus multipartite que le GAC s'occupe de ce déséquilibre qu'il y a par rapport aux utilisateurs finaux pour qu'il y ait un meilleur équilibre dans ce processus multipartite.

MANAL ISMAIL : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou des remarques par rapport aux noms géographiques spécifiquement ? Oui, la Suisse.

SUISSE : Jorge Cancio, représentant de la Suisse. Merci beaucoup d'être ici et de partager vos opinions par rapport à ces sujets avec nous. J'ai une remarque assez rapide.

Je pense que c'est très utile de coopérer et d'échanger des idées par rapport aux noms géographiques. Dans le groupe de travail sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD, il y a eu des discussions et il y a eu une certaine convergence de vue entre les représentants d'ALAC et les représentants du GAC en ce sens que finalement, très souvent, vous représentez et vous parlez au nom des intérêts des utilisateurs individuels et de leur communauté locale. Et il y a cette idée de subsidiarité et de voir quels sont les besoins, non seulement au niveau mondial mais aussi au niveau local, les besoins de ces communautés locales.

Et finalement, d'un autre côté ou au moins à titre personnel, je dirais que nous essayons également de renforcer cette idée d'un autre côté pour souligner la valeur des autorités publiques qui finalement représentent ces communautés locales et qui doivent rendre des comptes devant ces communautés locales dans le cadre des procédures démocratiques.

Je voulais donc partager cette remarque avec vous et vous remercier de votre coopération.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup.

J'ai l'Iran qui demande la parole.

IRAN : Kavouss Arasteh, représentant de l'Iran. J'aimerais poser une autre question à notre cher collègue Tijani Ben Jemaa qui est coprésident du groupe. J'ai reçu un message du CCWG en disant que le personnel applique en ce moment les retouches finales au rapport final du CCWG pour l'envoyer aux organisations signataires de la charte du groupe avant l'ICANN63. Ces organisations signataires devront donc approuver ou non ce rapport.

Comme vous le savez, il y a plus de 100 recommandations venant de neuf groupes différents. Je demande à l'ALAC si vous avez déjà pensé à la manière dont vous allez voir ces recommandations, analyser ces recommandations. Allez-vous procéder chapitre par chapitre ? Recommandation par recommandation ? Groupe par groupe ? Ou allez-vous entamer la révision des recommandations les plus sensibles d'abord et vous allez laisser les autres pour plus tard ? Si vous pouvez, si vous avez réfléchi à cela, j'aimerais savoir si vous avez des idées par rapport à la manière dont vous allez procéder à cet examen. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL : Tijani, peut-être que nous pouvons reporter votre réponse au moment où l'on va traiter le point six de notre ordre du jour. Entre temps, on va voir s'il y a d'autres questions par rapport

aux noms géographiques et ensuite, on va procéder au point suivant de l'ordre du jour. L'Indonésie, c'est par rapport aux noms géographiques votre commentaire ?

INDONÉSIE :

Oui. Je voudrais savoir comment l'ALAC tient en compte l'avis de la communauté concernant les noms géographiques parce qu'il y a des noms géographiques qui sont utilisés par différentes communautés dans différents pays et un nom particulier peut se trouver dans différents pays. Et ensuite, il y a les sensibilités des différentes communautés par rapport à l'usage de noms géographiques qui peuvent être similaires. Peut-être que pour un pays, un nom n'est pas aussi sensible que dans un autre pays. Je voudrais savoir comment vous tenez compte de ces différences ?

ALAN GREENBERG :

La réponse simple, c'est de vous dire que je ne sais pas. L'ALAC en tant que tel n'a pas parlé de cela au niveau régional. Donc je ne peux pas vous donner une réponse en leur nom. Nous essayons d'utiliser toutes nos ressources au niveau local, mais je ne sais pas comment on pourrait tenir compte de ces spécificités locales. Il y a des intérêts commerciaux également qui sont installés dans certaines juridictions par rapport à certains sujets spécifiques, par exemple les droits de propriété intellectuelle qui

sont très spécifiques et qui sont très ancrés au niveau local. Alors comment trouver un équilibre entre tout cela ? Peut-être que Javier, un de nos coprésidents, peut-être qu'il pourrait nous aider avec une idée merveilleuse. Mais moi, personnellement, je n'en ai pas en ce moment.

La position, lorsque l'on a parlé de cette question l'année dernière, on s'est dit que les réponses allaient être difficiles mais qu'il y a la possibilité de porter atteinte au modèle multipartite si on n'est pas capable de trouver un certain niveau de compromis. C'est donc ce dont on a parlé à un moment donné. On n'est pas forcément d'accord avec une position ou une autre, mais le fait de trouver une solution de compromis est important pour ne pas porter préjudice au modèle multipartite de l'ICANN. Je sais que je n'ai pas répondu à votre question.

MANAL ISMAIL :

Y a-t-il d'autres commentaires ou remarques par rapport aux noms géographiques ? S'il n'y en a pas et si vous me le permettez Alan, nous allons passer au point numéro 6 de l'ordre du jour pour répondre à la question de Kavouss. Et ensuite, nous pouvons repasser au point 4 de l'ordre du jour.

ALAN GREENBERG :

Je passe la parole à Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :

Je ne vais pas répondre à la question de Kavouss parce que c'est la position de l'ALAC et je vais vous parler sur le processus, où nous en sommes au niveau de la piste de travail numéro 2 du CCWG. C'est une mise à jour que je vous donner plutôt qu'une prise de position.

Comme vous le savez, à l'ICANN61, le CCWG piste de travail numéro 2 a adopté les recommandations des sous-groupes et a établi le rapport final. Ce rapport final est une compilation de toutes les recommandations des huit sous-groupes. Pendant cette réunion à Porto Rico, le Conseil d'Administration a soulevé certaines inquiétudes par rapport à quatre recommandations qui sont des recommandations qui portent sur les comités consultatifs de l'ombudsman, l'augmentation de l'indépendance de l'ombudsman et puis trois autres recommandations concernant la transparence pour renforcer la politique de divulgation de documents de l'ICANN, ensuite une recommandation pour documenter l'interaction avec les gouvernements et la dernière, la transparence des délibérations du Conseil d'Administration.

Nous nous sommes réunis avec le président du Conseil d'Administration et certains de ses membres. Nous avons parlé de ces inquiétudes et nous sommes arrivés à une conclusion, à

savoir que les recommandations ne seraient pas changées mais que les coprésidents qui avaient travaillé pour créer un guide de mise en œuvre, que ces coprésidents répondent aux inquiétudes qui avaient été manifestées. Cela a été fait entre les deux dernières réunions. Et au cours de notre dernière réunion samedi, en plénière, nous avons approuvé ces guides de recommandation de mise en œuvre qui, en quelque sorte, répondent aux inquiétudes du Conseil d'Administration. Nous avons le rapport final. Nous travaillons à l'élaboration de ces directives de mise en œuvre finales que nous allons envoyer aux organisations signataires. Cela devrait être fait avant ou à l'ICANN63 à Barcelone. Une fois que cela sera approuvé par les organisations signataires de la charge du groupe, ces recommandations seront transmises au Conseil d'Administration. Voilà un petit peu l'état de situation du travail du groupe.

ALAN GREENBERG :

Merci Tijani. Je vais essayer de répondre à la question de Kavouss.

L'ALAC a examiné les différentes sections lors de la consultation publique et nous avons examiné l'ensemble des recommandations lors de cette consultation publique. À ce

stade, à moins qu'il y ait des changements trop importants, il ne nous faudrait pas revoir toutes les recommandations à nouveau.

Pendant la dernière consultation publique, nous avons exprimé un soutien général vis-à-vis l'ensemble des recommandations tout en signalant que chaque recommandation a un sens en elle-même mais que l'ensemble des recommandations pourrait impliquer une charge de travail très importante pour l'organisation ICANN. Et nous avons manifesté nos inquiétudes par rapport au fait que l'ICANN sera tellement occupé à être transparente qu'elle risque de ne pas pouvoir bien faire son travail.

Nous avons donc transmis nos commentaires au Conseil d'Administration et nous ne savons pas s'ils seront approuvés ou pas jusqu'au moment où ce sera voté. Il y avait des commentaires spécifiques par rapport à un certain nombre de recommandations mais je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'objections. Je pense que l'on va être en mesure de les approuver, même s'il peut y avoir des inquiétudes par rapport à la manière dont certaines recommandations pourraient être mises en œuvre parce que ces recommandations sont à la fois coûteuses et elles impliquent une charge de travail assez importante. Pour certaines recommandations, un travail supplémentaire devra être prévu pour les organisations de soutien. J'espère avoir répondu à votre question.

MANAL ISMAIL : Merci beaucoup. Je vois que Kavouss acquiesce ; je pense que vous avez répondu à sa question.

Est-ce que vous avez d'autres questions ou d'autres commentaires par rapport à la piste de travail numéro 2 ? Très bien. S'il n'y en a pas, nous pouvons passer à notre déclaration conjointe.

ALAN GREENBERG : Je vais passer la parole à John Laprise.

JOHN LAPRISE : L'année dernière, le GAC et l'ALAC ont publié une déclaration conjointe sur l'ITI. Le Conseil d'Administration nous a demandé si notre demande avait été satisfaite. Nous avons dit que non. Mais sachant qu'il s'agissait d'un moment assez chargé pour l'organisation, nous avons reconnu que d'autres sujets avaient la priorité. Or, l'ICANN devra à un moment ou à un autre s'occuper de cette question. Donc nous savons que cela sera fait par l'ICANN mais pour le moment, nous savons que des questions comme celles du EPDP ont la priorité.

ALAN GREENBERG : Ce que nous demandons dans notre déclaration conjointe, nous pensons qu'il pouvait y avoir des solutions à court terme qui pouvaient être mises en place au lieu de l'ITI. Et je crois que nous devons revenir sur cette question, être plus spécifiques dans nos communications avec le Conseil d'Administration. Nous n'avons pas de temps en ce moment.

MANAL ISMAIL : Merci John et merci Alan. J'allais dire la même chose. Nous n'avons pas eu le temps de faire un suivi de cette déclaration conjointe. On a été très occupés par le RGPD et d'autres dossiers qui sont importants. Mais vous avez raison. Nous devrions proposer quelque chose de plus rapide et de plus simple à court terme sans qu'il s'agisse de cette énorme initiative de transparence des informations qui sera mise en place mais qui prendra du temps.

Est-ce qu'il y a des commentaires de la part de nos collègues du GAC ? Je sais que nous avons eu un séminaire en ligne sur l'initiative de transparence des informations de l'ICANN. Si vous avez participé à ce séminaire et que vous voulez partager vos points de vue, c'est le moment de le faire. Très clairement, on n'a pas eu le temps de faire un suivi de cette question par rapport à l'initiative ITI. C'est un dossier de longue haleine et il faudrait peut-être, vous avez raison, proposer quelque chose de

plus pratique à court terme. Nous allons essayer de trouver le temps pour élaborer quelque chose de plus spécifique parce que nous avons obtenu la même réponse à ce que nous avons dit dans notre communiqué. J'espère que l'on pourra travailler ensemble sur cette question.

ALAN GREENBERG :

Si nous trouvons le temps.

Le prochain point de l'ordre du jour, c'est la révision d'At-Large. Nous avons déjà parlé de cela. Je vais donner la parole à Maureen qui a été très impliquée dans plusieurs processus de révision d'At-Large, pour qu'elle nous fasse un résumé assez rapide et pour qu'elle réponde à des questions qu'il pourrait y avoir.

MAUREEN HILYARD :

Je vais faire un petit résumé de ce qui s'est passé et ce que contient la proposition adoptée par le Conseil d'Administration. Nous sommes ravis de pouvoir déjà mettre en œuvre cette révision et ces recommandations qui étaient dans le rapport. Nous avons 16 recommandations qui sont regroupées sous différentes rubriques.

Je voulais faire référence surtout à la déclaration que nous avons préparée ensemble pour rompre les barrières de

l'information et rompre le travail en silo. La question est de savoir comment pouvons-nous faire en sorte que le travail de l'ICANN ait un impact plus fort sur les personnes concernées. Cela sera inclus dans nos recommandations au niveau de la manière dont nous préparons nos structures pour permettre une plus grande participation des gens qui n'ont pas l'opportunité de faire entendre leur voix. Ce sera un point important et j'apprécie la proposition de coopération avec le GAC. En tant que comité consultatif, nous devons explorer des pistes pour travailler ensemble sur ce type de question dans la communauté de l'ICANN. Je pense que ce sera un élément clé de la mise en œuvre de ces recommandations. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG :

Nous savons que nous devons mettre à disposition des informations sur l'ICANN et sur les principaux dossiers de telle manière que les gens puissent comprendre de quoi il s'agit. Et cela implique le fait d'expliquer cela dans un langage qui puisse être facile à comprendre. Le matériel que nous pouvons produire dans ce cadre peut être très utile à d'autres acteurs de la communauté parce que par exemple dans votre cas, les gouvernements au sein de l'ICANN, vous avez des collègues qui vous demandent : « Qu'est-ce que c'est que l'ICANN ? Que fait l'ICANN ? » Et c'est difficile de répondre à cette question. Quand on me demande : « Vous voyagez tout le temps, qu'est-ce que

vous faites ? », j'ai du mal à expliquer vraiment ce que nous faisons. Donc je pense que si nous réussissons à préparer ce type d'informations, ce serait très utile pour tous, y compris pour le GAC et pour l'ALAC.

MANAL ISMAIL :

Je suis sûre que ce serait utile pour toute la communauté comme vous venez de le dire.

Y a-t-il d'autres questions par rapport à la révision d'ALAC avant de conclure notre séance ? Très bien. Nous sommes à l'heure, très bien. Nous nous sommes rattrapés.

Merci encore, Alan, John, Maureen, Tijani, Yrjö et tous les collègues de l'ALAC. Et merci aussi aux collègues du GAC. Pour les collègues du GAC, nous allons reprendre nos activités à 13:30. Nous allons avoir une réunion d'une demi-heure avec les registres et les bureaux d'enregistrement et ensuite, nous allons commencer la rédaction du communiqué. Merci à tous.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup de nous avoir invité et merci d'avoir fini à temps.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]